

Presse Nationale

> Politique



Sénatoriales partielles 2021 : le scrutin se déroulera le 31 juillet prochain

Après les législatives partielles, place aux élections sénatoriales partielles. Selon la Commission électorale indépendante (CeI), les régions concernées sont celles des Grands Ponts, du Bounkani, du Kabadougou et de la Nawa. Ces élections qui se dérouleront le 31 juillet prochain, comme le souligne la commission électorale, font suite, d'une part, aux décès des sénateurs élus, et, d'autre part, à la démission de certains parlementaires. A en croire le communiqué de la CeI signé du 1er secrétaire permanent adjoint, Émile Ebrotié, le dépôt des candidatures, commencé le 10 juin, se poursuivra jusqu'au 17 juin. Ce, conformément aux « prescriptions des articles 112 à 116, 118 et 119 du code électoral », indique la note officielle de la CeI. Pour ce qui est du dépôt des dossiers de candidature, ils sont reçus au siège de la CeI, à la résidence Angoua, sis à Cocody II-Plateaux (carrefour Duncan, route du zoo).



Création de 12 nouveaux districts : un expert en développement salue la décision du Président Ouattara

En signant le décret portant création des 12 districts autonomes lors du dernier Conseil des ministres, le Chef d'Etat, Alassane Ouattara, réaffirmait sa vision de faire de la décentralisation un axe central de sa gouvernance. En effet, le programme de gouvernement du Chef de l'Etat intitulé « la Côte d'Ivoire Solidaire » comprend cinq piliers, dont le troisième consiste en la création au niveau de chacune des régions d'un cadre de vie et d'investissement pour renforcer leur compétitivité par un environnement des affaires plus favorable et des infrastructures économiques de qualité sur toute l'étendue du territoire. « Je me réjouis évidemment de cette avancée majeure dans notre processus de déconcentration et décentralisation de l'Etat », a déclaré Arouna Dao, consultant en développement économique territorial.

> Economie



Assemblée nationale/ Séance orale : le ministre de l'Energie devant les députés, demain

Le calendrier des travaux parlementaires allant du 15 juin au 31 juillet 2021 a été adopté par les députés, hier, en séance plénière. 235 voix pour, 1 contre et 0 abstention sur 236 députés présents. Les travaux vont débuter demain jeudi 17 juin 2021 avec une séance orale. Le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie, Thomas Camara, sera face aux députés pour donner des explications sur les perturbations constatées depuis peu dans la fourniture de l'électricité.

> Société



Bepc / test d'orientation en seconde : L'épreuve de physique-chimie reprise aujourd'hui, des présumés fraudeurs aux arrêts

Le calendrier des épreuves écrites de la session 2021 du Brevet d'études du premier cycle (Bepc) a connu une légère modification. Et pour cause : l'épreuve de physique-chimie est reprogrammée cet après-midi. De fait, des leçons de physique-chimie ne figurant pas dans le programme scolaire 2020-2021 se sont retrouvées le 14 juin dans les exercices de cette deuxième matière de la première journée de composition. En dépit des mises en garde de la ministre de l'Education nationale et de l'Alphabétisation, Mariatou Koné, contre la fraude et la tricherie, des enseignants ont été identifiés à Marcory, Abobo et Danané comme des présumés auteurs de fraude et d'extorsion de fonds aux candidats aux oraux d'anglais du Bepc qui ont eu lieu du 9 au 12 juin.

Entrée à la Fonction publique : 372 Concours pour 11 874 postes budgétaires



La ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Anne Ouloto, a lancé hier, les concours administratifs session 2021. C'était lors d'un point-presse animé dans les locaux du ministère au Plateau. A l'en croire, c'est au total 372 concours pour 11 874 postes budgétaires dont 2 905 au compte du secteur de la santé qui sont disponibles. Aussi, s'est-elle prononcée sur le bilan de l'organisation des concours administratifs. Ainsi selon elle, de 2014 à 2020, plus de 60 000 personnes ont été recrutées et ont intégré la Fonction publique prioritairement au profit des secteurs de l'éducation et de la santé. Également, plus de 50 000 fonctionnaires ont été promus.



Lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire : près de 19 millions de moustiquaires imprégnées, distribuées

18 475 878. C'est le nombre de Moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (MILDA) distribuées par le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, à travers le programme national de lutte contre le paludisme. C'est l'information donnée par le ministre de la Santé, Pierre Dimba, lors d'un point de presse, le mardi 15 juin 2021, au Plateau. « Les MILDA distribuées ont une durée de vie de 3 ans. Et dans le souci de préserver les acquis avec nos partenaires nous avons organisé, du 25 au 30 avril 2021, la quatrième campagne nationale de distribution », a-t-il fait savoir, révélant que ce sont environ 19 millions de MILDA qui ont été distribuées.



Covid-19 : 149 nouveaux cas et 27 guéris annoncés, hier

Le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle a enregistré ce mardi 15 juin 2021, 149 nouveaux cas de Covid-19 sur 1 777 échantillons prélevés soit 8,4 % de cas positifs, 27 guéris et 0 décès. A la date du 15 juin 2021, la Côte d'Ivoire compte 47 909 cas confirmés dont 47 266 personnes guéries, 306 décès et 337 cas actifs. Le 14 juin, 10 101 doses de vaccins contre la Covid-19 ont été administrées soit un total de 705 051 doses administrées. La vaccination contre la Covid-19 est gratuite et volontaire.

Vu sur le Net

> Société



Lancement de la 8ème édition du Salon de l'Architecture et du Bâtiment à Abidjan

La 8ème édition du Salon de l'Architecture et du Bâtiment se déroulera du 8 au 11 décembre 2021 au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan-Cocody. « La fabrique de la ville aux professionnels » est le thème de cette édition, selon les organisateurs qui ont animé une conférence de presse ce mardi 15 juin 2021 à l'amphithéâtre de l'Ordre des architectes de Côte d'Ivoire, à Abidjan -Cocody.



17ème Journée mondiale du don de sang : Pierre Dimba sensibilise les populations à donner régulièrement leur sang

"Donnez votre sang pour faire battre le cœur du monde", c'est sous ce thème que s'est tenue la célébration de la 17ème Journée mondiale du don de sang au centre de transfusion sanguine sis à Treichville, le lundi 14 juin 2021. Les résultats en Côte d'Ivoire ont prouvé qu'au titre de l'année 2020, 151 773 poches ont été prélevées contre 240 000 conformément aux recommandations de l'OMS, soit 63 % de couverture des besoins nationaux et un manque de 37 %. Pour pallier à ce déficit, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Pierre Dimba invite les populations particulièrement ceux âgés de 18 à 60 ans et en bonne santé à donner de leur sang.

Agence de Presse

> Société



Filets sociaux : 500 000 ménages soutenus par l'Etat pendant la période de Covid-19

Le représentant du ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, Vidal Charlemagne, a annoncé mardi 15 juin 2021, lors du bilan de la mise en œuvre des filets sociaux, que 500 000 ménages de 2015 à ce jour, ont été soutenus par l'Etat de Côte d'Ivoire pendant la pandémie à Covid-19, à hauteur de plus de 42,7 milliards de FCFA redistribués sous la forme d'allocation trimestrielle de 36 000 FCFA. Il intervenait lors des rendez-vous du ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant à l'hôtel de ville d'Abidjan, sur le thème, « Filets sociaux, femme Covid-19 ».



Accédez à l'information officielle du Gouvernement
de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvci.video



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.